



Rapport
Conférence annuelle 2025 de la Commission pour
l'égalité de genre du Conseil de l'Europe

Palais Verdala, Siggiewi, Malte | 17-18 septembre 2025

***Lutter contre le sexisme et la violence à l'égard des
femmes : une étape essentielle vers une
participation égale***

Résumé

La violence à l'égard des femmes en politique continue de faire obstacle à la participation égale des femmes et des hommes et de saper l'intégrité des institutions démocratiques. Bien que la représentation des femmes ait augmenté, beaucoup sont encore victimes d'actes de harcèlement, d'intimidation, de violence et d'abus en ligne visant à les faire taire et à les empêcher d'occuper leur juste place en politique. Ces actes ne sont pas des événements particuliers ou isolés ; ils illustrent de profondes inégalités structurelles et témoignent d'institutions dominées par les hommes qui menacent à la fois les droits humains et la démocratie.

La Conférence annuelle 2025 de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe, organisée en coopération avec la Présidence maltaise, a réuni des responsables politiques, des parlementaires, des expert·es internationaux et des représentant·es de la société civile afin d'examiner les moyens de lutter contre ces menaces et de faire progresser l'égalité dans la vie politique. Les échanges ont permis de réaffirmer le rôle central de la Convention d'Istanbul qui constitue un instrument essentiel pour prévenir et combattre efficacement la violence à l'égard des femmes, et celui de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre 2024-2029 qui fournit un cadre d'action. Les échanges ont insisté sur la nécessité de combler le fossé entre les engagements officiels et les réalités vécues, entre l'égalité de droit et l'égalité de fait.

Les intervenantes et intervenants ont souligné que la lutte contre le harcèlement et la violence à l'égard des femmes en politique nécessite un changement institutionnel et culturel. Les partis politiques, les parlements et les organismes publics ont été exhortés à renforcer le contrôle interne par le biais de codes de conduite contraignants, de mécanismes de plainte indépendants et d'audits réguliers sur l'égalité de genre. Les intervenant·es ont souligné que la liberté d'expression ne saurait être invoquée pour justifier des abus et ont insisté sur l'importance de ménager un équilibre entre les droits fondamentaux. Ils ont appelé à des sanctions claires, à des rapports transparents et à un leadership politique visible contre le sexisme et le harcèlement en politique.

La violence facilitée par la technologie a été décrite comme une menace croissante qui réduit les femmes au silence et compromet leur participation à la vie publique. Les participant·es ont appelé au renforcement de la responsabilité des plateformes numériques, à l'élaboration de mécanismes de prévention et de réponse centrés sur les survivantes, et à un plus gros investissement dans la culture numérique et la sécurité en ligne. Les organisations de la société civile ont été reconnues comme des partenaires indispensables en matière de prévention, de soutien et de suivi, mais leur efficacité dépend de la pérennité de leur financement et de la protection de l'espace dévolu à la société civile.

Les participant·es à la conférence ont conclu que la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique est essentielle à la légitimité démocratique. Elles et ils ont formulé des recommandations thématiques qui appellent à des réformes juridiques, institutionnelles et

culturelles globales visant à éliminer toutes les formes de violence et de discrimination fondée sur le genre dans la vie politique et publique, à garantir la responsabilité des institutions politiques et des acteurs du numérique, à protéger les survivantes, à associer les hommes en tant qu'alliés et à promouvoir une perspective intersectionnelle à tous les niveaux de gouvernance. En définitive, la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique ne vise pas seulement à protéger les femmes et à assurer l'égalité de genre dans la vie publique, mais aussi à préserver la démocratie elle-même.

Introduction

La Conférence annuelle de la Commission pour l'égalité de genre (GEC) du Conseil de l'Europe, organisée en coopération avec la présidence maltaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, s'est tenue les 17 et 18 septembre 2025 au Palais Verdala à Siggiewi, à Malte. Son thème – Lutter contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes : une étape essentielle vers une participation égale – visait à souligner l'urgence de lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique, qui est à la fois une violation des droits humains et une menace pour la démocratie et la gouvernance inclusive.

La conférence s'est tenue à un moment clé, marqué par le lancement de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre 2024-2029, la poursuite du processus mené par le Conseil de l'Europe visant à établir un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, et à la suite de l'examen mondial Beijing+30 de 2025. La Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 vise à mettre fin à la violence à l'égard des femmes en politique par l'élaboration de codes de conduite contraignants dans les partis, la mise en place de mécanismes de plainte centrés sur les victimes, l'incrimination des abus facilités par la technologie et l'adoption de mesures pour lutter contre le sexisme, la discrimination et les discours de haine sexistes dans la vie politique. En intégrant la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique dans sa vision du renouveau démocratique, le processus visant à établir un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe souligne que des institutions inclusives, sûres et représentatives sont la pierre angulaire de la démocratie.

La conférence a permis d'offrir un espace de réflexion critique pour échanger des expériences, étudier différentes stratégies et s'engager à mener des actions concrètes pour supprimer les obstacles qui entravent la participation pleine et égale des femmes à la vie politique. Elle était articulée autour de deux thèmes de discussion :

- Éliminer les obstacles à une participation égale et significative : mettre fin au sexisme et à la violence dans la vie politique, y compris la violence facilitée par la technologie;
- L'avenir des femmes en politique : lutter contre le *backlash* antiféministe et faire progresser l'égalité de genre.

1^{er} jour : Mettre fin au sexisme et à la violence dans les espaces politiques

Allocutions d'ouverture et discours liminaires

La conférence a débuté par un constat : la violence à l'égard des femmes en politique constitue une crise systémique qui porte atteinte aux droits humains et sape la crédibilité de la démocratie. Les intervenant·es ont souligné l'ampleur de ce phénomène – les faits montrent que quatre femmes parlementaires sur cinq ont été confrontées à des violences psychologiques et que les femmes maires sont trois fois plus susceptibles de subir des attaques que les hommes. Les abus et la désinformation en ligne constituent des outils pour intimider les femmes et les dissuader d'assumer des responsabilités politiques, dans un contexte où l'impunité reste la norme. Il a été souligné que la démocratie ne peut pas fonctionner si la moitié de la population subit une exclusion de fait. La mise en œuvre intégrale de la Convention d'Istanbul, ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 et du futur Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, sont essentielles pour combler le fossé entre les engagements pris et les réalités vécues.

Les intervenant·es ont souligné que le sexisme et la violence ne sont pas des événements isolés, mais les symptômes d'inégalités enracinées dans une culture et des institutions politiques dominées par les hommes. Elles et ils ont ajouté que l'intersectionnalité est un élément crucial, observant que l'origine ethnique, le handicap ou l'âge constituent des obstacles qui aggravent la discrimination fondée sur le genre et doivent être expressément abordés. La conclusion était claire : pour avancer, il faut une action coordonnée des gouvernements, des partis et de la société civile, visant à ce que les femmes soient reconnues non pas comme de simples bénéficiaires de la démocratie, mais aussi comme des dirigeantes et des décideuses politiques.

L'exemple de Malte a été cité comme illustrant les avancées et les difficultés subsistantes. L'adoption de sa première stratégie nationale pour l'égalité de genre et l'introduction d'un mécanisme de correction applicable à la représentation des femmes au Parlement ont été saluées comme des réformes concrètes qui témoignent d'une volonté politique d'accroître la participation des femmes. En même temps, il a été reconnu que la législation et les mécanismes ne pouvaient, à eux seuls, permettre de déconstruire les préjugés sexistes et les inégalités profondément enracinées, ou d'amorcer un changement culturel. L'exemple de Malte illustre le fait que les réformes institutionnelles doivent s'accompagner de changements sociétaux plus globaux, notamment de mesures visant à renforcer le soutien apporté aux femmes qui assument des responsabilités politiques, et à construire des cultures politiques inclusives.

- **Rebecca Buttigieg (secrétaire d'État aux Réformes et à l'Égalité de Malte) :** « Les stratégies et les lois sont importantes, mais, sans le courage politique de les mettre en œuvre, elles restent lettre morte ».
- **Bjørn Berge (Secrétaire Général adjoint, Conseil de l'Europe) :** « Nous ne pouvons pas affirmer que nous vivons dans une véritable démocratie si la moitié de la population est réduite au silence ».

- **Helena Dalli (ancienne Commissaire à l'égalité de l'Union européenne)** : « Entrer sur la scène publique, c'est comme marcher sur un terrain miné. Les menaces persistantes compromettent la participation des femmes, en particulier en ligne, où l'anonymat alimente la lâcheté ».

Table ronde : Sexisme et violence dans les espaces politiques : obstacles en ligne et hors ligne à la participation égale des femmes

La table ronde a été consacrée à la manière dont le sexisme, le harcèlement et la violence, en ligne et hors ligne, sont délibérément déployés pour exclure les femmes de la vie politique. Outre les données statistiques, la discussion a mis en évidence les mécanismes d'intimidation : campagnes de diffamation coordonnées, abus liés aux images et normalisation des propos misogynes dans les discours politiques. Des études montrent que quatre femmes parlementaires sur cinq ont été confrontées à des violences psychologiques. Les données comparatives mettent en lumière la nature genrée de ces attaques : une étude italienne a révélé que les femmes maires sont trois fois plus susceptibles d'être agressées physiquement ou verbalement que leurs homologues masculins. Les abus en ligne, souvent à caractère sexuel, ont été décrits comme une tactique utilisée de manière systématique pour réduire les femmes au silence et affaiblir les institutions démocratiques.

Les témoignages personnels de jeunes militantes sont venus rappeler aux participant·es que les statistiques reflètent des réalités vécues. L'un des récits a porté sur la façon dont un harcèlement en ligne constant peut provoquer chez des jeunes femmes une peur paralysante, poussant certaines d'entre elles à renoncer complètement à faire carrière en politique. La violence numérique nuit ainsi non seulement aux personnes concernées, mais prive la vie publique d'une génération de leaders potentielles. Des représentant·es de la société civile ont ajouté que, si la liberté d'expression est fondamentale, elle ne doit jamais être confondue avec la liberté de se livrer à des abus. L'exemple de Malte montre que la sensibilisation et l'éducation au niveau local sont essentielles pour s'assurer que les filles et les jeunes femmes reconnaissent le harcèlement et y résistent, empêchant ainsi que la violence soit normalisée dans la vie de tous les jours.

La dimension politique a été mise en évidence avec force. La violence à l'égard des femmes en politique a été qualifiée d'attaque contre la démocratie elle-même, exigeant une législation contraignante, des réformes structurelles et une application rigoureuse de celles-ci. Les participant·es ont souligné que les partis politiques et les parlements doivent s'attaquer à la culture sexiste au sein de leurs propres institutions et amener les auteurs à répondre de leurs actes. Les intervenant·es ont observé avec inquiétude qu'alors même que la violence en ligne est courante, seuls 3 à 6 % des cas signalés donnent lieu à des poursuites, ce qui montre bien l'existence d'une culture de l'impunité. Sans volonté politique et sans responsabilité institutionnelle, le continuum des violences perdurera.

Les aspects technologiques et économiques relatifs aux plateformes en ligne ont également été examinés. Les plateformes ont été décrites comme des écosystèmes axés sur le profit où les contenus misogynes et préjudiciables sont récompensés par une visibilité et des revenus. Des projets novateurs tels que StopNCII.org ont été présentés. Ils constituent des outils prometteurs pour lutter contre les abus basés sur des images, mais les intervenant·es ont souligné que de telles mesures ne sauraient se substituer à des cadres complets de réglementation et de contrôle.

La discussion a également replacé ces enjeux dans le contexte international plus large. Il a été rappelé que la Convention d'Istanbul est un traité contraignant obligeant les États à prévenir la violence, à protéger les victimes et à poursuivre les auteurs dans l'ensemble des sphères de la vie, notamment en ce qui concerne la participation politique et publique. La Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans l'environnement numérique adoptée en 2024 a également été évoquée : elle appelle à agir sur quatre plans ou « quatre P » – prévention, protection, poursuites et principe de responsabilité – et souligne l'importance de réduire la fracture numérique de genre.

En outre, la discussion a porté sur les instruments nouveaux et émergents. Le projet de convention des Nations Unies sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information (TIC) à des fins criminelles prévoit par exemple, dans son article 16, l'obligation pour les États d'incriminer la vente ou la diffusion intentionnelle d'images intimes et de mettre en place des garanties spécifiques pour les personnes mineures. La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit a été saluée comme étant le premier traité contraignant dans le domaine de l'intelligence artificielle qui oblige les États à prévoir des garanties telles que l'égalité, la non-discrimination, des voies de recours et des droits procéduraux. Enfin, le projet de recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur l'obligation de rendre des comptes en matière de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie a été cité comme constituant une norme essentielle pour garantir que la violence à l'égard des femmes et des filles en ligne ne soit ni facilitée, ni tolérée, ni ignorée. Il vise à renforcer la responsabilité de l'État, à orienter les réponses pénales, civiles et administratives, à assurer des voies de recours effectives aux victimes et à renforcer les cadres juridiques pour amener les auteurs à répondre de leurs actes. Tous ces instruments sont des jalons essentiels pour garantir la sécurité des femmes et leur participation sur un pied d'égalité avec les hommes dans les espaces hors ligne et en ligne.

- **Boris Radanović (responsable de la participation et des partenariats au moment de la conférence et actuellement responsable du développement international, South West Grid for Learning Trust Limited (SWGfL))** : « La technologie doit faire partie de la solution. Des outils comme StopNCII.org montrent qu'on peut lutter contre la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie en utilisant la technologie elle-même. »
- **Karen Buttigieg (ancienne présidente, Malta Girl Guides)** : « La participation politique avec un petit « p » est importante – les femmes qui assument des responsabilités au niveau local sont confrontées au même sexisme et aux mêmes obstacles que celles qui font carrière dans la grande politique. »

- ***Shanley Clemot McLaren, militante féministe et spécialiste des droits numériques des femmes et des hommes, lauréate du Prix des jeunes activistes des Nations Unies*** : « Si nous prétendons défendre la démocratie, nous devons modifier le fonctionnement des espaces numériques et les rendre véritablement accessibles et sûrs, notamment pour les jeunes femmes. Cette tâche ne doit pas uniquement reposer sur les épaules des femmes ; c'est une responsabilité collective pour nos sociétés. »
- ***Zita Gurmai, membre de l'Assemblée nationale hongroise, cheffe adjointe du groupe socialiste de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)*** : « La violence à l'égard des femmes en politique est une question de pouvoir et de contrôle. Si nous voulons la démocratie, les hommes doivent faire partie de la solution. »

Exemples de bonnes pratiques :

[StopNCII.org – Lutter contre les abus basés sur des images intimes non consenties](#)

StopNCII.org (« Stop Non-Consensual Intimate Image Abuse ») propose une solution technologique globale pour lutter contre les abus sexuels basés sur des images. La plateforme permet aux personnes de générer une empreinte numérique unique (condensé de hachage) à partir d'une image intime sans la télécharger, ce qui permet aux entreprises de médias sociaux participantes – notamment Meta, TikTok, Bumble et Reddit – de détecter et de retirer les images du partage en ligne. Dans un contexte où les abus sexuels en ligne sont répandus et où les poursuites sont rares, StopNCII.org permet aux survivant·es de reprendre le contrôle de leur sécurité numérique et illustre la façon dont la coopération intersectorielle et une technologie protégeant la vie privée peuvent renforcer la prévention et la responsabilité dans l'espace numérique.

Table ronde – Lutter contre le sexisme et la violence en politique : le rôle des partis et des institutions politiques

La deuxième table ronde était consacrée à la responsabilité des partis politiques et des institutions publiques comme principaux gardiens de la démocratie – et, partant, comme lieux où il est primordial que l'égalité et la sécurité soient garanties. Bien que la mise en place de quotas législatifs et de quotas pour les élections internes aux partis aient permis d'ouvrir la porte aux femmes quand ils existent, beaucoup d'entre elles sont encore écartées de la vie politique par des phénomènes de harcèlement, d'intimidation et de violence. Les participant·es ont souligné que les progrès ne peuvent se mesurer uniquement au nombre de femmes élues, mais à leur capacité à participer en toute sécurité, à diriger librement et à demeurer en politique sans craindre la violence.

Le sexisme et la violence ont été décrits comme des phénomènes structurels et non comme des événements fortuits. Ils sont enracinés dans des cultures d'opacité au sein des partis, des hiérarchies informelles et des comportements répréhensibles tolérés qui renforcent la domination des hommes exerçant le pouvoir. Il a été observé que le harcèlement est souvent le

fait de collègues de parti, et que le nombre d'incidents atteint son paroxysme lorsque les femmes gagnent en influence ou abordent des sujets sensibles. Il a été ajouté que la sous-représentation des femmes ne provient pas d'une pénurie de candidates, mais de barrières institutionnelles et culturelles qui limitent la participation des femmes, les dissuadent d'assumer des responsabilités politiques et font taire les voix dissidentes.

Les intervenantes et intervenants ont évoqué le fait qu'une partie de la vie politique demeure un « jardin secret » régi par des règles non écrites de sélection, de financement et de discipline qui déterminent les personnes à promouvoir ou à exclure. Les audits de genre dans les partis politiques ont été décrits comme un outil pratique pour mettre en lumière ces dynamiques cachées et fournir une base factuelle permettant d'engager des réformes. Les partis politiques et les parlements ont été exhortés à adopter des codes de conduite, à créer des mécanismes de plainte indépendants, à garantir des sanctions proportionnées et à mener régulièrement des enquêtes confidentielles pour suivre les progrès accomplis. Il a été souligné que la tolérance zéro devait constituer un système – et non un slogan – comportant des définitions claires, un champ d'application couvrant tous les acteurs politiques, des enquêtes indépendantes, des procédures centrées sur les victimes, des sanctions, des formations obligatoires et des rapports transparents.

Plusieurs modèles de bonnes pratiques ont été mis en évidence pour montrer la manière dont le principe de responsabilité peut fonctionner en pratique. Dans certains pays, les partis politiques imposent aux candidat·es de signer des accords de bonne conduite, proposent des formations en ligne sur la sécurité, désignent des « contacts sûrs » lors des événements, et maintiennent des liens directs avec les forces de l'ordre pour intervenir rapidement en cas de menace. Dans certains parlements, la prévention du harcèlement est intégrée à la gestion des ressources humaines — par le biais de mécanismes de plainte confidentiels, de formations obligatoires contre le harcèlement et d'exams annuels des données. Ailleurs, la publication des rapports sur les plaintes et les résultats garantit la transparence et renforce l'assurance que les situations rapportées sont traitées.

Le panel a conclu que la lutte contre le sexisme et la violence en politique nécessite une approche intégrée associant des garanties juridiques et procédurales à un changement culturel et institutionnel. Les partis politiques et les parlements doivent non seulement prévenir et sanctionner la violence, mais aussi avoir eux-mêmes un fonctionnement exemplaire en matière d'égalité, de transparence et de responsabilité. La démocratie ne peut prospérer là où les institutions tolèrent le silence, le secret et l'impunité.

- **Yulia Netesova, cheffe de l'unité pour la gouvernance démocratique et l'égalité de genre du BIDDH :** « Les audits de genre sont comme un miroir tendu aux partis politiques. Ils montrent la façon dont s'opère l'exclusion dans le "jardin secret de la politique" à travers des règles opaques sur la sélection, l'affectation, le financement, la discipline et la culture des partis, règles qui devraient être claires et équitables. »
- **Carmen Sammut, professeure et vice-rectrice de l'Université de Malte :** « Le sexisme et la violence ne sont pas des événements isolés ; ce sont les symptômes d'inégalités enracinées qui déterminent qui peut diriger et faire entendre sa voix. »

- **Georgios Stamatis, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** : « Il ne suffit pas d'élire des femmes ; les institutions et les partis politiques doivent créer les conditions leur permettant de demeurer en politique, d'y contribuer pleinement et de s'y épanouir. »
- **Cecilia Dalman Eek, présidente de la Chambre des régions et vice-présidente du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe** : « Nous devons sortir de la culture des "clubs réservés aux hommes" au sein des partis. Les structures internes doivent être inclusives et reposer sur du courage, de la collaboration et des mécanismes de plainte clairs. Il devrait également y avoir un suivi et des conséquences en cas de plaintes pour harcèlement ou autre. »

Exemples de bonnes pratiques :

Audits de genre des partis politiques menés par le BIDDH

Le BIDDH (Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE) a mis au point une méthodologie complète d'audit de genre des partis politiques, accessible sur son site internet. Ces audits portent sur le processus de sélection des candidat·es, les structures de direction, la prise de décision, l'allocation des ressources et la culture des partis afin d'identifier les obstacles à la participation égale des femmes et des hommes. Le processus constitue à la fois un diagnostic et un vecteur de transformation : les partis politiques reçoivent des recommandations fondées sur des données factuelles, et des propositions de points de référence et de mesures de suivi qui les aident à institutionnaliser l'égalité. Lorsqu'ils sont suivis d'effets, les audits de genre augmentent la transparence, renforcent la responsabilisation et soutiennent le développement d'institutions politiques plus inclusives et représentatives.

Association suédoise des collectivités locales et régionales – Approche intégrée de l'égalité de genre

L'Association suédoise des collectivités locales et régionales (SALAR, *Sveriges kommuner och regioner*, SKR) a introduit l'approche intégrée de l'égalité de genre au sein des collectivités locales et régionales afin de promouvoir l'égalité dans la gouvernance et les services. Ces processus permettent aux autorités locales d'examiner les pratiques internes, la prise de décision et l'allocation des budgets afin de repérer et de corriger les préjugés systémiques à l'égard des femmes. L'expérience de SALAR montre comment un audit structuré, associé à une mobilisation des organes décisionnels et à une planification fondée sur des données, peut conduire à une réforme institutionnelle « issue de la base » et renforcer la démocratie locale grâce à des processus décisionnels plus inclusifs et équitables.

Stella Network (Macédoine du Nord) – Mentorat et soutien aux femmes

Le réseau Stella relie des femmes politiques en Macédoine du Nord par le mentorat, l'apprentissage entre paires et les actions de solidarité. Il offre un espace sûr où les femmes qui assument des responsabilités politiques peuvent partager leurs expériences, bâtir des alliances, développer des compétences en leadership et se soutenir mutuellement dans leur parcours politique. Dans un contexte où les femmes qui font de la politique sont souvent confrontées à l'hostilité et à l'exclusion, Stella sert à la fois de plateforme d'empouvoirement et de réseau de

résilience, visant à aider les femmes à faire carrière en politique et à inspirer une nouvelle génération de leaders.

Conclusion :

En guise de conclusion de la journée, il a été souligné qu'il est essentiel de mettre fin au sexisme et à la violence à l'égard des femmes en politique pour garantir la légitimité démocratique. Les progrès dépendent de la mise en œuvre et donc de la traduction des normes et des engagements pris en une action institutionnelle cohérente. Les lois et les mécanismes doivent être appliqués avec responsabilité, en s'appuyant sur un leadership fort et une coopération intersectorielle. Il a été souligné que la participation égale des femmes à une vie politique exempte de violence est essentielle pour préserver la confiance publique et garantir le pluralisme et l'inclusion dont dépend la démocratie. Il a également été souligné que les stratégies doivent intégrer une approche intersectionnelle : les expériences des femmes sont façonnées non seulement par le genre, mais aussi par de multiples facteurs — notamment l'origine ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge — qui se recoupent et peuvent exacerber les difficultés. Intégrer cette perspective garantit que les politiques et les réponses sont inclusives et ne laissent personne de côté.

- **Hallvard Gorseth (directeur de l'égalité en droits et en dignité, Conseil de l'Europe) :**
« Sans une participation égale des femmes et des hommes, les institutions démocratiques ne peuvent être véritablement représentatives ni légitimes. Garantir une participation sur un pied d'égalité préserve les valeurs démocratiques — pluralisme, inclusion et engagement civique — et renforce la cohésion sociale face aux forces polarisantes. »

2^e jour : Lutter contre le *backlash* et les obstacles structurels

Observations liminaires

La deuxième journée s'est ouverte par un appel à passer des engagements à la mise en œuvre. Il est souligné que la reconnaissance des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes en politique représente une grande avancée, mais cela doit à présent se traduire par des changements réels sur le terrain grâce à des politiques concrètes. Pour lutter contre le sexisme et la violence en politique, il faut des politiques qui correspondent aux expériences vécues par les femmes et qui intègrent la notion d'intersectionnalité. Ces politiques doivent être appliquées activement, comprendre des mécanismes clairs permettant d'amener les auteurs à répondre de leurs actes et assurer un véritable soutien aux victimes. Les gouvernements, les parlements et la société civile ont été invités à travailler ensemble pour réduire l'écart entre les normes juridiques et la pratique de tous les jours, développer les responsabilités et créer des environnements où les femmes peuvent occuper des fonctions politiques sans crainte. Si les lois et les règlements sont essentiels, ils doivent être appliqués de manière cohérente et s'appuyer sur une volonté politique forte, un leadership et une coopération intersectorielle. La mise en place d'environnements où les femmes peuvent participer pleinement et assumer des responsabilités

politiques sans crainte ni intimidation n'est pas seulement une question d'équité ; elle est aussi essentielle pour préserver l'intégrité des institutions démocratiques. Ce n'est qu'en abordant ces questions à tous les niveaux, avec la participation de tous les acteurs concernés, que l'on pourra créer les espaces nécessaires pour que les femmes puissent faire carrière en politique.

- **Sara Slana, présidente de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe** : « Il est temps de transformer les engagements en progrès mesurables — l'égalité doit être visible dans le fonctionnement quotidien des institutions. »

Dialogue informelle : faire face au *backlash* : les responsabilités politiques exercées par les femmes et la lutte pour une participation égale à la vie politique

La discussion informelle a été consacrée à la façon dont les hiérarchies de genre persistent au sein des institutions politiques, même lorsque des cadres formels en matière d'égalité sont en place. Les femmes sont souvent orientées vers des comités traitant de questions sociales ou liées à la famille, tandis que les hommes continuent de dominer les sujets liés aux finances, à la défense et aux politiques stratégiques. Cette répartition inégale de l'influence perpétue les déséquilibres de pouvoir et limite la capacité des femmes à définir les priorités politiques et économiques. Les intervenantes ont indiqué que ces tendances sont renforcées par la résistance à l'égard de l'autorité des femmes et par le manque d'incitations institutionnelles à remettre en cause les normes établies au sein des partis et des organes législatifs.

Il a été souligné que la promotion de l'égalité de genre ne peut pas reposer uniquement sur la mobilisation des femmes. Les hommes politiques doivent agir comme des alliés visibles, en dénonçant le sexisme, en prenant leur part de responsabilité dans la création d'environnements de travail sûrs et en veillant à ce que des mesures de promotion de l'égalité de genre soient intégrées dans les politiques et la gouvernance des partis. Les participantes ont insisté sur le fait que la mobilisation des hommes devrait aller au-delà d'un soutien symbolique et prendre la forme d'une participation active au mentorat, au plaidoyer et aux réformes institutionnelles. La société civile a été reconnue comme un partenaire essentiel pour assurer la responsabilisation et la transparence, et un financement durable est nécessaire pour permettre un suivi et des actions de plaidoyer indépendants.

- **Naomi Cachia, députée, whip¹ du gouvernement et cheffe de la délégation maltaise de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe** : « Nous devons cesser d'attendre que nos institutions s'améliorent – nous devons exiger qu'elles le fassent. »
- **Deborah Frances-White, écrivaine et humoriste, animatrice du podcast « Guilty Feminist »** : « Il est important d'embarquer les hommes dans le mouvement féministe. Nous devons faire alliance avec des hommes qui comprennent que nos luttes sont liées et

¹ Les whips sont des député-es et des pair-es affilié-es à un parti politique, nommé-es pour veiller à ce que leurs collègues votent conformément au programme de la cheffe ou du chef du parti.

que les normes archaïques de genre ne sont bonnes pour personne. Nous avons toutes et tous besoin d'améliorer nos capacités de persuasion. Ce n'est pas en sermonnant les gens qu'on les fera désirer le changement. »

Table ronde – S'attaquer aux obstacles structurels à la participation égale des femmes et des hommes face au retour de bâton sur l'égalité de genre

La dernière table ronde a été consacrée aux réformes structurelles à long terme qui sont nécessaires pour parvenir à une véritable parité et répondre au retour de bâton de plus en plus virulent contre les droits des femmes. Les intervenantes ont alerté sur le fait que, malgré l'existence de cadres relatifs à l'égalité de genre, les normes et attentes persistantes en matière de genre continuent de limiter l'accès des femmes aux sphères de prise de décision. Les femmes occupant des postes à responsabilités sont encore perçues par certains comme transgressant les rôles de genre traditionnels, ce qui les expose à l'hostilité et à une surveillance accrue. Ces préjugés touchent particulièrement les jeunes femmes, qui doivent régulièrement prouver qu'elles sont compétentes dans des environnements où l'autorité de leurs pairs masculins est considérée comme acquise. Par ailleurs, la désinformation constitue un outil majeur de déstabilisation des femmes engagées en politique. Les campagnes de désinformation, qui visent souvent à discréditer les femmes ou à minimiser leur réussite, créent un environnement toxique qui limite leur participation. Cette manipulation de l'opinion publique menace à la fois l'égalité de genre et les processus démocratiques.

Lors des discussions, il a été relevé que le récent retour de bâton contre les droits des femmes est souvent présenté comme une défense des « valeurs traditionnelles » ou de « l'identité nationale », avec pour effet de réaffirmer les structures de pouvoir dominées par les hommes. Cette régression idéologique, associée à une polarisation croissante entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sur les questions d'égalité, constitue un enjeu de taille pour la démocratie et la cohésion sociale. Les participantes ont souligné que la démocratie ne peut pas être résiliente si la voix des femmes est étouffée ou si les attaques contre l'égalité demeurent impunies.

Les intervenantes se sont accordées à dire que les instruments juridiques et politiques sont indispensables, mais doivent s'appuyer sur une application effective de la loi et sur un changement culturel. Les quotas législatifs, les mesures internes aux partis et les lois sur la parité sont efficaces lorsqu'ils sont adaptés au système électoral et assortis de sanctions crédibles en cas de non-respect. Il importe aussi de prendre des mesures pour rendre les espaces politiques sûrs, en mettant en place des codes de conduite, des mécanismes de plainte, des sanctions et des services de soutien aux victimes. Les réformes structurelles doivent également comprendre des investissements dans le système de soins aux personnes ainsi que des politiques favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui visent à supprimer les obstacles à la pleine participation des femmes. La Recommandation du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre le sexisme et la Convention d'Istanbul ont été identifiées comme instruments essentiels pour lutter contre ces obstacles systémiques.

La société civile a été citée comme un partenaire essentiel pour assurer des avancées durables. Les organisations féministes et de femmes continuent de jouer un rôle primordial dans le plaidoyer, la sensibilisation, la formation et le soutien aux femmes dans la vie publique. Néanmoins, le rétrécissement de l'espace civique et les coupes budgétaires menacent leur survie et minent la responsabilisation. Les participantes ont appelé les gouvernements et les organisations internationales à garantir un financement durable à ces structures, à les impliquer dans l'élaboration des politiques et à protéger leur droit de fonctionner librement. Les organisations internationales ont été exhortées à maintenir l'égalité de genre et la parité au cœur du renouveau démocratique, en veillant à ce que les engagements se traduisent par des résultats mesurables.

Face au backlash, les femmes continuent d'assumer des responsabilités politiques avec courage et conviction. Leur résilience collective n'est pas simplement de l'endurance, c'est une forme de leadership qui contribue à la vitalité de la démocratie à l'heure où les institutions s'affaiblissent. Comme l'a fait observer une participante, la résilience ne devrait pas être considérée comme le prix de la participation, mais comme la preuve de la place indispensable des femmes dans la vie politique.

- **Lucina Di Meco, co-fondatrice, #ShePersisted** : *« Les abus en ligne constituent une monétisation de la misogynie. Nous devons démanteler un modèle de profit qui récompense la haine. »*
- **Cherise Sultana, présidente du Conseil national de la jeunesse de Malte** : *« Les jeunes femmes qui entrent en politique sont confrontées à la fois au sexisme et au cynisme. Nous devons créer des systèmes qui les soutiennent, et non tester leur endurance. »*
- **Susana Pavlou, directrice de l'Institut méditerranéen d'études sur le genre** : *« Il ne peut être question d'égalité dans un espace civique qui continue de se rétrécir. Les organisations féministes sont le filet de sécurité de la démocratie. »*
- **Sandra Lengwiler, vice-présidente de la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe** : *« Les femmes font preuve d'une persévérance extraordinaire face à l'hostilité, mais nous ne devons pas faire de la résilience une condition de la participation politique. Les institutions doivent assumer la responsabilité de veiller à ce que les femmes puissent diriger sans crainte. »*

Exemple de bonne pratique :

[#ShePersisted – Lutter contre la violence en ligne à l'égard des femmes en politique](#)

#ShePersisted est un projet international qui documente et combat la violence et la désinformation en ligne visant les femmes dans la vie publique. La plateforme s'appuie sur une analyse de données massives et sur des études de cas dans différents pays pour montrer la façon dont les abus en ligne sont utilisés en tant qu'une arme politique pour réduire au silence les femmes politiques et les militantes. Des recommandations fondées sur des données factuelles sont également formulées à destination des gouvernements, des entreprises technologiques et des institutions politiques afin de renforcer la protection, la transparence et la responsabilité. #ShePersisted montre comment la recherche et le plaidoyer peuvent transformer le suivi en ligne et influencer les politiques et propose un modèle pour lutter contre la violence facilitée par la

technologie grâce à la collaboration entre la société civile, le monde académique et les organisations internationales.

Conclusion

La conférence s'est achevée par des réflexions sur l'importance de traduire les idées partagées en action coordonnée aux niveaux national et régional. L'égalité de genre doit demeurer une responsabilité transversale au sein de toutes les institutions, fondée sur une approche intégrée systématique de la dimension de genre et sur des ressources adéquates. Forts des échanges de bonnes pratiques et des engagements présentés au cours des deux journées, les participantes et participants ont été encouragés à poursuivre la coopération entre gouvernements, parlements, société civile et partenaires internationaux. Nourrir ce dialogue et intégrer l'égalité dans le travail quotidien des institutions est le moyen le plus efficace de lutter contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique et de faire en sorte que les progrès réalisés ne soient pas suivis de reculs.

- **Maria Ellul, directrice adjointe (Unité Intégration de la dimension de genre), Direction des droits humains, Malte :** « *Le sexisme et la violence en politique ne sont pas un élément inéluctable du paysage. Ce sont des obstacles. Et les obstacles peuvent être supprimés.* »

Recommandations

Les discussions menées tout au long de la conférence ont montré que la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique exige une action soutenue, coordonnée et dotée de ressources suffisantes à tous les niveaux. Les recommandations suivantes résument les principales priorités identifiées au cours des sessions et associent mesures législatives, institutionnelles, culturelles et sociétales.

1. Réformes juridiques et politiques

- ✓ Les États membres devraient veiller à ce que la législation nationale incrimine toutes les formes de violence à l'égard des femmes en politique, notamment les violences psychologiques, sexuelles, physiques et économiques, en ligne et hors ligne, conformément à la Convention d'Istanbul et aux normes internationales applicables. Les cadres juridiques devraient comprendre des obligations claires imposant aux autorités de maintien de l'ordre et judiciaires d'enquêter et de poursuivre ces violences avec célérité et sensibilité.
- ✓ Les gouvernements sont encouragés à introduire des dispositions sensibles au genre dans les lois électorales, les statuts des partis politiques et les cadres applicables à l'administration publique afin que la violence, le harcèlement et la discrimination

débouchent sur des sanctions tangibles, notamment la perte de mandats ou de financements publics.

- ✓ Le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe devrait expressément reconnaître l'égalité de genre comme une pierre angulaire de la démocratie, et la lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique comme une condition du renouveau et de la résilience démocratiques. Intégrer des normes en matière d'égalité de genre et de responsabilité dans le Nouveau Pacte Démocratique permettrait de garantir que les institutions démocratiques restent représentatives, inclusives et exemptes de violence.

2. Responsabilité institutionnelle

- ✓ Les partis politiques et les parlements devraient adopter des codes de conduite contraignants interdisant les propos sexistes, le harcèlement et les abus, et mettre en place des mécanismes de plainte indépendants et des procédures disciplinaires accessibles à tout-es les membres. Ces mécanismes doivent garantir la confidentialité, la protection contre les représailles et l'élaboration de rapports transparents sur les sanctions et les résultats.
- ✓ Des audits réguliers sur l'égalité de genre devraient être institutionnalisés dans les partis politiques et les institutions publiques en tant qu'outil permettant d'évaluer les structures internes du pouvoir, la prise de décision et la représentation, et d'élaborer des plans d'action fondés sur des données ainsi que des réformes aux résultats mesurables. Le changement institutionnel exige également une volonté politique forte et un leadership visible.
- ✓ Les plans d'action nationaux de lutte contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique devraient être institutionnalisés et intégrer les 4P dans des stratégies plus larges d'égalité de genre et de gouvernance démocratique.
- ✓ Les partis politiques devraient allouer des ressources aux mesures relatives à l'égalité de genre, à la formation obligatoire de tout-es leurs membres, avec des modules sur la prévention du harcèlement et des abus commis en ligne, et à des programmes de mentorat qui mettent en relation des femmes ayant une longue expérience en politique et de jeunes femmes assumant ou souhaitant assumer des responsabilités dans ce domaine.

3. Violence numérique et violence facilitée par la technologie

- ✓ Les gouvernements et les organismes de régulation devraient amener les entreprises technologiques à rendre des comptes en matière de modération des contenus misogynes, des campagnes de désinformation et des menaces en ligne visant les femmes en

politique. Les plateformes devraient être tenues de retirer rapidement les contenus injurieux, d'assurer la transparence des politiques de modération et de coopérer avec les services de maintien de l'ordre.

- ✓ Les États membres devraient promouvoir la responsabilisation des médias et des plateformes technologiques par le biais de chartes non contraignantes ou de codes de déontologie interdisant les contenus sexistes, la désinformation et le harcèlement ciblé.

Les États membres sont encouragés à adopter des mesures de prévention et de protection dans la sphère numérique qui soient centrées sur les victimes, protègent la vie privée, empêchent la circulation de matériels intimes non consentis et permettent d'étendre la protection institutionnelle aux espaces en ligne. Ces mesures devraient reposer sur des technologies sûres, respecter les principes de protection des données et être intégrées dans des cadres nationaux complets pour lutter contre la violence à l'égard des femmes facilitée par la technologie. Des mécanismes devraient être mis en place pour aider les personnes victimes d'abus commis en ligne à supprimer les contenus préjudiciables, protéger la confidentialité des données et prévenir la re-victimisation.

- ✓ Toutes les parties concernées, et notamment les partis politiques et la société civile, devraient investir dans la culture numérique, la formation à la cybersécurité et les campagnes de sensibilisation qui dotent les femmes politiques et les militantes d'outils pour prévenir, documenter et signaler les abus commis en ligne.

4. Société civile, solidarité et financement

- ✓ Des partenariats durables avec des organisations de la société civile sont essentiels pour prévenir, combattre et surveiller la violence à l'égard des femmes en politique. Les gouvernements devraient assurer un financement pluriannuel prévisible pour les organisations de défense des droits des femmes qui luttent contre le harcèlement et la violence à l'égard des femmes en politique, en reconnaissant leur rôle d'observateur critique dans les systèmes démocratiques, et en défendant leur droit et leur possibilité de fonctionner de façon libre et indépendante. Ils devraient renforcer davantage la coopération avec les organisations de défense des droits des femmes qui proposent des services d'intervention d'urgence, de formation et de suivi, et les considérer comme des partenaires essentiels dans la prévention et le soutien aux victimes.
- ✓ Les donateurs et les institutions internationales devraient donner la priorité à des financements modulables qui permettent aux organisations de s'adapter aux menaces émergentes et de fournir des services d'assistance directe, notamment une aide juridique, des conseils psychologiques et une protection en ligne pour les femmes ciblées.

5. Leadership et engagement des hommes

- ✓ La transformation culturelle au sein de la vie politique exige que les hommes agissent comme des alliés visibles pour promouvoir l'égalité et condamner le harcèlement et la violence. Les hommes politiques, les chefs de partis et les parlementaires devraient prendre leur part de responsabilité dans l'application des normes de tolérance zéro, le mentorat des jeunes femmes et la dénonciation des comportements sexistes dans leurs propres rangs.
- ✓ Les institutions devraient intégrer l'égalité de genre dans les programmes de développement des capacités à exercer des responsabilités, la formation initiale et les cadres de performance, en veillant à ce que la prise en compte de la dimension de genre entre en ligne de compte dans la promotion professionnelle des hommes et des femmes.
- ✓ Les campagnes publiques devraient faire de l'exercice paritaire des responsabilités politiques une norme démocratique, en insistant sur le fait que l'égalité de genre renforce la gouvernance, la légitimité et la confiance sociale. Elles devraient également projeter une image positive des femmes qui assument des responsabilités politiques et encourager une représentation égale dans les débats, les comités et les organes de décision – y compris dans les secteurs traditionnellement « dominés par les hommes » comme la finance, la défense et la sécurité.

6. Intersectionnalité, suivi et partage des connaissances

- ✓ Les mesures visant à éliminer le sexisme et la violence à l'égard des femmes en politique doivent reposer sur une approche intersectionnelle qui tient compte des discriminations conjuguées auxquelles sont confrontées les femmes de divers milieux, notamment les femmes appartenant à des groupes minoritaires, les femmes handicapées, les jeunes femmes, les femmes LBQ et les femmes confrontées à une exclusion structurelle.
- ✓ Les États membres devraient collecter des données ventilées sur toutes les formes de harcèlement et de violence à l'égard des femmes en politique, y compris les abus commis en ligne, en utilisant des indicateurs et des méthodologies communes. Les rapports périodiques peuvent servir à alimenter les cadres de suivi régionaux, notamment celui concernant la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre (2024-2029).
- ✓ Le Conseil de l'Europe, l'OSCE, les Nations Unies, l'Union européenne et les organisations partenaires devraient renforcer les mécanismes d'apprentissage par les pair·es, d'échange de données et de diffusion des bonnes pratiques, et veiller à ce que les modèles efficaces – tels que les audits de genre, les projets relatifs à la sécurité en ligne et les réseaux de mentorat – soient adaptés et dupliqués dans tous les États membres.

Perspectives

La Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe intégrera les conclusions de la conférence de Malte dans ses travaux en cours. Les principaux messages seront intégrés dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 et mis en lien avec le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe. Les conclusions de la conférence seront diffusées largement, notamment auprès de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux afin d'alimenter leurs débats. La Commission pour l'égalité de genre continuera de mettre en lumière et de promouvoir les bonnes pratiques dans les États membres et avec les parties prenantes concernées, en vue de renforcer le message selon lequel la participation politique des femmes, exempte de sexisme et de violence, est essentielle pour des démocraties fortes, résilientes et inclusives.